

**RÉF. DP27
210090**



PUBLIC

Minimum 6 –
Maximum 10 pour
1 formatrice ou 20
pour 2 formatrices :
Ergothérapeutes.

PRÉ-REQUIS

Les participants sont
invités à adresser un
écrit en amont de la
formation à l'ANFE 1
mois avant le début
de la formation.

**COMPÉTENCES
VISÉES RELATIVES
AU DIPLÔME D'ÉTAT
D'ERGOTHÉRAPEUTE
(CF. ARRÊTÉ DU
5 JUILLET 2010,
ANNEXE II PAGE 15):
COMPÉTENCES 1, 2
ET 10**

L'écriture occupe une place prépondérante dans le monde du travail des ergothérapeutes : rédaction de compte-rendu d'évaluation ou de visite à domicile, transmissions, argumentaires techniques, etc. Ecrire devient aujourd'hui une nécessité, voire une obligation, avec l'assurance d'une « traçabilité » de la qualité des soins des personnes accompagnées. Apparaît alors le décalage entre la qualité et la quantité d'écrits nécessaires et le temps consacré au développement à cette compétence en formation initiale. Cette formation est née de ce constat et vise l'amélioration de la qualité des écrits professionnels, afin de valoriser le raisonnement clinique des ergothérapeutes (démarche d'évaluation, diagnostic ergothérapeutique, plan d'intervention...). Le programme s'appuiera sur des éléments théoriques, mais également sur l'expérience concrète du terrain, en partant de ses propres écrits selon une dynamique de formation-action. L'objectif de la formation est de réaliser, avec efficacité, des écrits relatifs au métier d'ergothérapeute.

Objectifs pédagogiques

- Respecter les principes légaux de l'écriture professionnelle.
- Structurer les écrits à partir des modèles conceptuels ergothérapeutiques basés sur l'occupation.
- Formaliser un raisonnement clinique.
- Maîtriser l'argumentation pour écrire un diagnostic ergothérapeutique pertinent.
- Communiquer ces écrits professionnels en respectant l'éthique, la législation et les normes..

Contenu

1ère partie : Formation collective en présentiel

- Les différents écrits en ergothérapie.
- Définition, utilisation et application d'un vocabulaire spécifique en ergothérapie : création et enrichissement de son propre lexique clinique.
- Le raisonnement clinique et l'écriture professionnelle : les types de raisonnement utilisés par les ergothérapeutes.
- Introduction aux modèles théoriques et conceptuels en ergothérapie dans les écrits (les concepts d'occupation, habitudes de vies, rôles sociaux et participation.)
- Le diagnostic ergothérapeutique : Décrire et interpréter l'état occupationnel d'une personne ou d'une communauté
- Aspects législatifs et normes RGPD : Le respect de la confidentialité, l'implication et la responsabilité, l'engagement par l'écrit, la valeur juridique du dossier de l'utilisateur.

2ème partie : Formation individuelle en distanciel avec visioconférence

- Entretien individuel d'analyse de la pratique pour chaque participant en visioconférence, 2 mois maximum après la première partie de la formation.

Moyens pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Illustrations pratiques.
- Études de cas à partir de situations apportées par le formateur mais également par les participants (envoi d'écrits en amont de la formation à l'ANFE 1 mois avant le début de la formation).
- Expérimentation.
- Échanges et discussions.
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation

Après la formation, il sera demandé à chaque participant de rédiger un écrit de son choix.

Ce travail conditionne la délivrance des attestations DPC et de fin de formation, il est formatif avec une correction par les formatrices et une rétroaction individuelle en distanciel. L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée à partir de cette production et de l'entretien.

Formatrices (1 formatrice jusqu'à 10 participants, 2 formatrices pour 20 participants)

Aurélië GAUTHIER, Ergothérapeute, Titulaire d'un master Ingénierie et Conseil en Formation. Coordinatrice pédagogique à l'Institut de Formation en Ergothérapie Croix Rouge française, Chambray-Lès-Tours. Sensibilisée à l'importance des écrits dans le cadre de son exercice en tant qu'ergothérapeute auprès de personnes cérébrolésées, elle travaille actuellement en institut de formation et accompagne notamment les étudiants dans l'apprentissage des écrits professionnels.

Gladys MIGNET, Ergothérapeute ayant suivi la formation de formateur occasionnel ANFE, DU Recherche en Sciences Infirmières et Paramédicales. Ergothérapeute coordinatrice d'une équipe mobile de réadaptation, formatrice sur le MOHOST et le MOH. Anime un groupe de travail sur les écrits professionnels.

Marine TOSSER, Ergothérapeute, Titulaire d'une Licence, et d'un Master en Sciences de l'Éducation mention Éducation, Formation et Intervention Sociale à l'Université Paris 8. Elle exerce principalement en pédiatrie au sein de diverses institutions médico-sociales et a ouvert en 2016 son propre cabinet d'ergothérapie en centre Finistère. Elle est partie se former au Québec auprès de Martine Brousseau, PhD, OT, autour de la rédaction des dossiers cliniques en ergothérapie.



DATES ET MODALITÉS Formation mixte en 2 parties de 2 jours consécutifs en présentiel puis 1 heure d'entretien individuel en visioconférence 2 mois maximum après la 1ère partie de la formation. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

14 HEURES EN PRÉSENTIEL + 1 HEURE DE VISIOCONFÉRENCE

Tarif non adhérents : 604 €* Tarif adhérents : 524 €*

LIEU : Paris 13

*Le tarif inclut la fourniture de l'ouvrage « Guide du diagnostic en ergothérapie » (2017), Dubois B., Thiébaud-Samson S., Trouvé E., Tosser M., Poriel G., Tortora L., Riguet K., & Guesné J., De Boeck Supérieur, dont chaque participant aura besoin pour sa pratique future. Ce coût peut être déduit sur demande écrite si le stagiaire les possède déjà. Possibilité de formation sur site pour des ergothérapeutes : devis sur demande.